

Des questions à se poser ... de fait

A- AXE FONCTIONNEMENT

- 1- Les espaces que je voudrais partager: *buanderie, salle à manger, atelier, salle de jeux, potager, atelier artiste, chambre d'amis, piscine, aire jeux d'enfants, bibliothèque, Ludothèque, bureaux de travail, autre...*
- 2- Les moments que je voudrais partager
- 3- Les services et ressources que je voudrais partager : *garde enfants, véhicule, échanges de savoirs, échanges maison, locations à des tiers, Internet, auxiliaire de ménage, couchsurfing, workaway,*
- 4- Les compétences que je souhaite apporter.
- 5- Mes engagements pour aider au bon fonctionnement.: *Temps consacré aux réunions, aux recherches de solutions, aux chantiers collectifs Animation secrétariat de séances, Travail sur moi pour mon insertion dans le groupe*
- 6- Ma relation aux enfants, aux amis, aux visiteurs, aux animaux
- 7- Mes attentes sur l'habitat participatif

B- AXE JURIDIQUE ET ÉCONOMIQUE.

- 8- Locataire ou propriétaire?
- 9- Ma participation à des activités génératrices de revenus
- 10- Mon intérêt pour le développement de l'habitat participatif.
- 11- Ma conception de la solidarité?
- 12- Mes capacités financières *Quel apport initial? mes capacités de paiement redevance Quelles Echelle de prix ?*

- 13- Mes échéances souhaitées et/ou impératives.

C- AXE ARCHITECTURAL.

- 14- A quoi ressemble le lieu où j'aimerais vivre

Style de construction, niveau de confort Exigences écologiques, M2 minimum, nombre de chambres, terrasse; Proximité de la ville

- 15- Comment "j'habite"? *Intimité, Loisirs, habitudes pendant les périodes de travail, pendant les périodes de vacances, usages en été, en hiver, Climatisation Véhicules (vélos, voitures, ...)*

- 16- Participation à la construction... ou pas

- 17-D'autres aspects qui comptent pour moi...
Rêves, exigences,



QU'EST-CE QU'UNE COOPÉRATIVE D'HABITANTS

Propriété collective: les coopérateurs sont propriétaires de parts sociales et disposent d'un droit de jouissance

Non spéculatif : la valeur des parts sociales est indépendante de la valeur du logement,

Solidaire et sans risque. Garantie collective.

Accessible à tous : il suffit d'être capable de payer un loyer (APL possible), apport initial réduit, pas de condition d'âge.

Transmissible aux ayants droits : patrimoine économique individuel constitué progressivement, pouvant être vendu ou cédé.

Les sociétés coopératives d'habitants sont des sociétés à capital variable et ont pour objet de fournir à leurs associés la jouissance d'un logement à titre de résidence principale par contrat de coopérative.

Pour cela elles peuvent :

- Acquérir terrains ou droits réels à construire,
- Construire ou acquérir des immeubles à usage principal d'habitation destinés à leurs associés,
- Gérer, entretenir et améliorer les immeubles
- Entretien et animer des lieux de vie collective
- Offrir des services à leurs associés et, à titre accessoire, à des tiers non associés.

CASALEZ
un projet soutenu par



Tranquille chez vous... avec des voisins que vous avez choisis pour un quotidien plus riche

Investissez-vous dans votre habitat participatif !

**Ecologie ,
solidarité et lien social,
éducation, Economie/sobriété,
Engagements militants
Ouverture au monde
et aux cultures,**



casalez.blogspot.fr

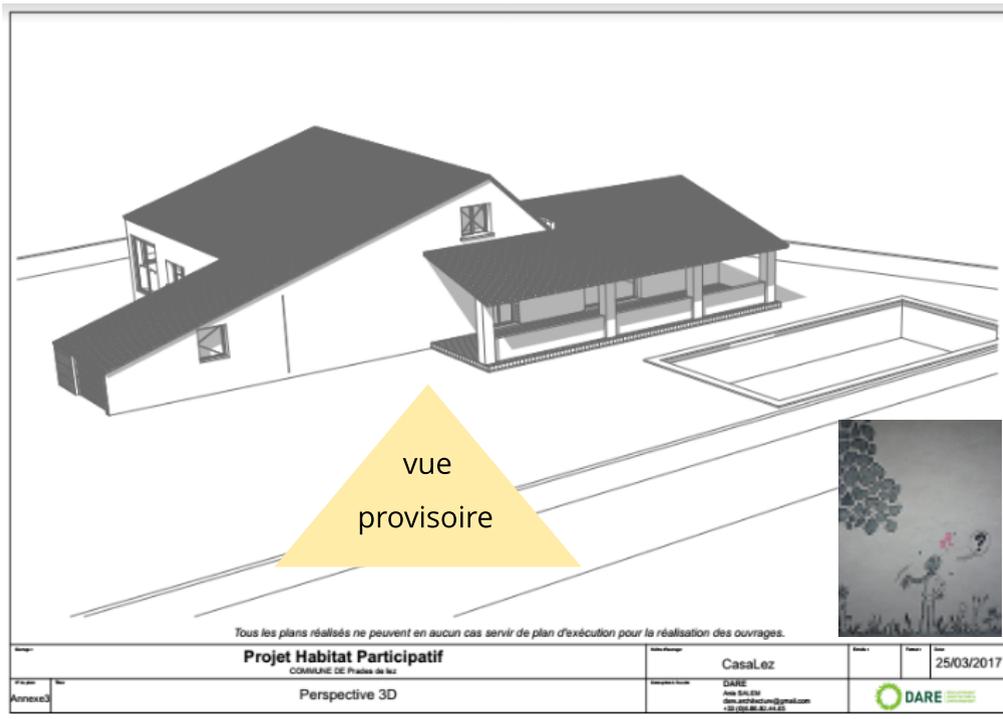


facebook.com/casalez34

casalez34@gmail.com



Tél 06 76 26 49 23



Les bases du projet à finaliser ensemble



L'implantation

A Prades-le-Lez , 10 km de Montpellier .
 Bus métropole toutes les 30 mn devant la porte
 Sur un terrain de 1500 m2 constructible

Aménagements existants

Toutes les parties communes sont fonctionnelles (mais peuvent être améliorées)

En extérieur :

Piscine , potager , un espace jeux enfants, local vélo, toilettes sèches, petite serre

En rez de chaussée de la villa: salle polyvalente avec cuisine, terrasse, salon extérieur, buanderie, atelier artiste & bricolage, bibliothèque, Chambre de passage pour escale voyageuse Espace de coworking utilisable en journée

A l'étage de la villa : 2 logements en location classique, ou à terme en coopérative .



- salle polyvalente,
- permaculture,
- garde enfants,
- vélos électriques,
- espace coworking



- extérieur
- Atelier,
- buanderie,
- Piscine ,
- chambre de passage

Eté 2017	Une villa existante (3 logements en location) Fonctionnement participatif préfigurateur avec association de gestion et d'animation collective. Espace coworking et location saisonnière.	construction d'un immeuble 6 logements. Les Parties communes sont en copropriété villa + immeuble .
Septembre 2017	Création coopérative habitants. Elargissement du groupe. Programme architectural élaboré collectivement .	Septembre 2018 Agrandissement et rénovation de 2 appartements dans la villa. En location, en acquisition ou regroupés dans la coopérative
Décembre 2017	Achat d'une parcelle et	

Nouvel Immeuble à construire

6 appartements sur 2 niveaux entre 40 et 100 m2 sur jardin. Parking couvert.

Architecture ossature bois et paille.

Terrasse sur jardin orientation sud .

Aménagement choisi accompagné par Anis Dare et Vincent Rabourdin (architectes)



A NOTER Journées Portes Ouvertes

(repas tiré du sac)

18 juin 2017

17 septembre 2017

Pour rejoindre le groupe .

- Des journées portes ouvertes,
- Des chantiers participatifs,
- Des événements culturels,
- Des formations
- Des réunions de groupes